

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1328

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Voir plus loin que le bout du parking

**Une forme prometteuse de compromis: élaborer en concertation un projet qui assure un gain pour tous les partenaires.**

**A**UTOMOBILISTES, COMMERÇANTS et milieux économiques d'une part; piétons, habitants et organisations écologistes d'autre part. C'est le face-à-face classique qui voit s'affronter deux camps irréductibles au sujet de la circulation en ville et de la construction de parkings. De récentes votations à Berne et à Zurich indiquent pourtant que des projets intelligents peuvent susciter l'adhésion des uns et des autres (DP 1324 « Vers la paix des braves? »).

## Concertation

À Genève aussi, autorités et intérêts organisés apprennent à négocier des solutions équilibrées. La construction d'un parking induit un volume supplémentaire de circulation, aggrave les nuisances dans le quartier concerné et diminue en définitive la fluidité du trafic. Ce phénomène, vérifié à moultes reprises, n'est pas inéluctable pour au-

tant que le projet de garage collectif s'inscrive dans un plan d'ensemble. Illustration.

L'autorisation initiale pour un parking de 520 places sous la Place Neuve, face au Grand Théâtre, a suscité une levée de boucliers. La Ville et le canton de Genève reprennent alors la procédure en y associant partisans et adversaires du projet. Le résultat est exemplaire et donne satisfaction aux deux camps. Le parking facilitera certes l'accès au centre ville, mais le stationnement en surface sera réduit de même que le trafic de transit dans une mesure considérable. Parallèlement l'espace situé entre l'Université et le Rhône bénéficiera d'un réaménagement urbain de qualité, avec notamment une extension substantielle de la zone piétonne.

Pour bien souligner l'unité du projet et le compromis dont il est issu, les autorités ont décidé des mesures d'accompagnement simultanément à la

délivrance de l'autorisation de construire le parking. Ainsi les partenaires au processus de concertation sont solidairement liés à l'ensemble du projet. C'est tout ou rien.

## Dépasser les oppositions de principe

La tentation existe pourtant de poursuivre le combat au nom d'une opposition de principe à la voiture en ville. Déjà l'Alliance de gauche et les Verts ont signalé leur refus. On attend dès lors des socialistes qu'ils manifestent leur différence en sachant reconnaître les mérites d'un projet novateur et efficace, aussi bien sur le fond que sur la gestion qui a présidé à sa conception. Car en cas d'échec de ce compromis historique, la guerre des transports reprendra avec son cortège de blocages et d'atermoiements qui ne contribuent qu'à péjorer la qualité de la vie en ville. *jd*

## MONDE DU LIVRE

# Livres au feu, étudiants au milieu

**L**ES DÉPUTÉS BOURGEOIS du Grand Conseil vaudois ont décidé, à 81 contre 76, de soustraire 2 millions au budget d'acquisition des bibliothèques, des archives et des musées vaudois. Le vote nominal ayant été demandé, nous pouvons connaître les noms des députés qui ont soutenu l'amendement du libéral Serge Beck. On trouve 42 radicaux, 30 libéraux, 9 UDC – et un socialiste égaré! Sur un sujet aussi important, 12 députés ont réussi à s'abstenir (7 radicaux, 3 libéraux et 2 UDC).

## La formation: une priorité?

Cette réduction de 40 % par rapport au budget 1997 remet en cause le travail de longue haleine de constitution de fonds de livres et de revues, elle limite très sérieusement la matière première indispensable à la formation des gymnasiens, des étudiants – alors que la formation est une priorité unanime-

ment affirmée. Cette coupe appauvrit enfin l'offre culturelle disponible, alors que tout le système informatique des bibliothèques cantonales a été conçu pour faciliter l'accès à la connaissance.

Si le vote de cet amendement libéral peut causer des dégâts irrémédiables à des collections, il en causera assurément au délicat édifice économique qu'est la chaîne du livre. En effet alors que, dans le camp bourgeois, le credo est à l'aide aux PME, cette mesure entraînera des effets en cascade assez douloureux, puisqu'elle atteindra tour à tour éditeurs, diffuseurs, libraires, relieurs et bibliothécaires. Pour se faire une idée des dommages entraînés sur l'emploi, il suffit de considérer le fait qu'un chiffre d'affaires annuel de 250000 francs correspond, en librairie, à un poste à plein temps.

On imaginerait avec peine une mesure plus stupide, plus nuisible. Une pétition court pour inciter les députés vaudois à revenir sur leur décision. *cp*

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)  
Rédaction:  
Claude Pahud (*cp*),  
Géraldine Savary (*gs*)  
Ont collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (*ag*)  
Jacques Guyaz (*kg*)  
Yvette Jaggi (*yi*)  
Jérôme Meizoz  
Charles-F. Pochon (*cfp*)  
Anne Rivier  
Albert Tille (*at*)  
Composition et maquette:  
Françoise Gavillet,  
Claude Pahud,  
Géraldine Savary  
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier  
Administrateur délégué: Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens  
Abonnement annuel: 85 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9